



COMITÉ DE MISSION MAIF

**RAPPORT
2023**

SOMMAIRE

RAPPORT

P. 6

1
Être société
à mission :
un engagement
de fond envers
la société

DU COMITÉ

P. 14

2
Examen
des 5 objectifs
statutaires

3
Les
perspectives
2024

P. 36

DE MISSION

“

MAIF lançait, en 2023, un nouveau plan stratégique pour les quatre années à venir. Le comité de mission s'est intéressé aux grandes orientations de ce plan et à leur interaction avec la feuille de route mission. Stratégie et mission se nourrissent mutuellement et contribuent ensemble à la performance de l'entreprise, ainsi qu'à l'attractivité de sa marque.

Les sujets de discussion n'ont pas manqué. Ils ont permis au comité de véritablement s'emparer de son rôle, de l'approfondir, en élargissant ses champs de réflexion au-delà du strict suivi de la feuille de route mission. Des questions essentielles l'ont particulièrement accaparé, comme l'impact des événements climatiques récurrents sur la capacité des populations à s'assurer. Dans le contexte actuel, la mission trouve toute sa pertinence. Ses objectifs éclairent en continu l'action de MAIF. Elle propose en même temps un autre

angle d'approche hors de l'opérationnalité au quotidien, qui offre toute liberté pour se projeter sur le moyen terme et envisager les problématiques avec un autre regard. À ce titre, le comité va de l'avant et s'emploie à défricher les thématiques qui lui semblent importantes. À sa demande, des experts issus des métiers MAIF viennent l'éclairer et échanger. À l'avenir, il souhaite solliciter également des experts extérieurs pour compléter son information et sa compréhension des enjeux. Sa contribution va s'intensifier, avec d'ores et déjà plusieurs ateliers thématiques prévus en 2024.

Le comité de mission MAIF vit, ses membres sont attachés à jouer pleinement leur rôle pour le bien de l'entreprise et dans l'intérêt du plus grand nombre.

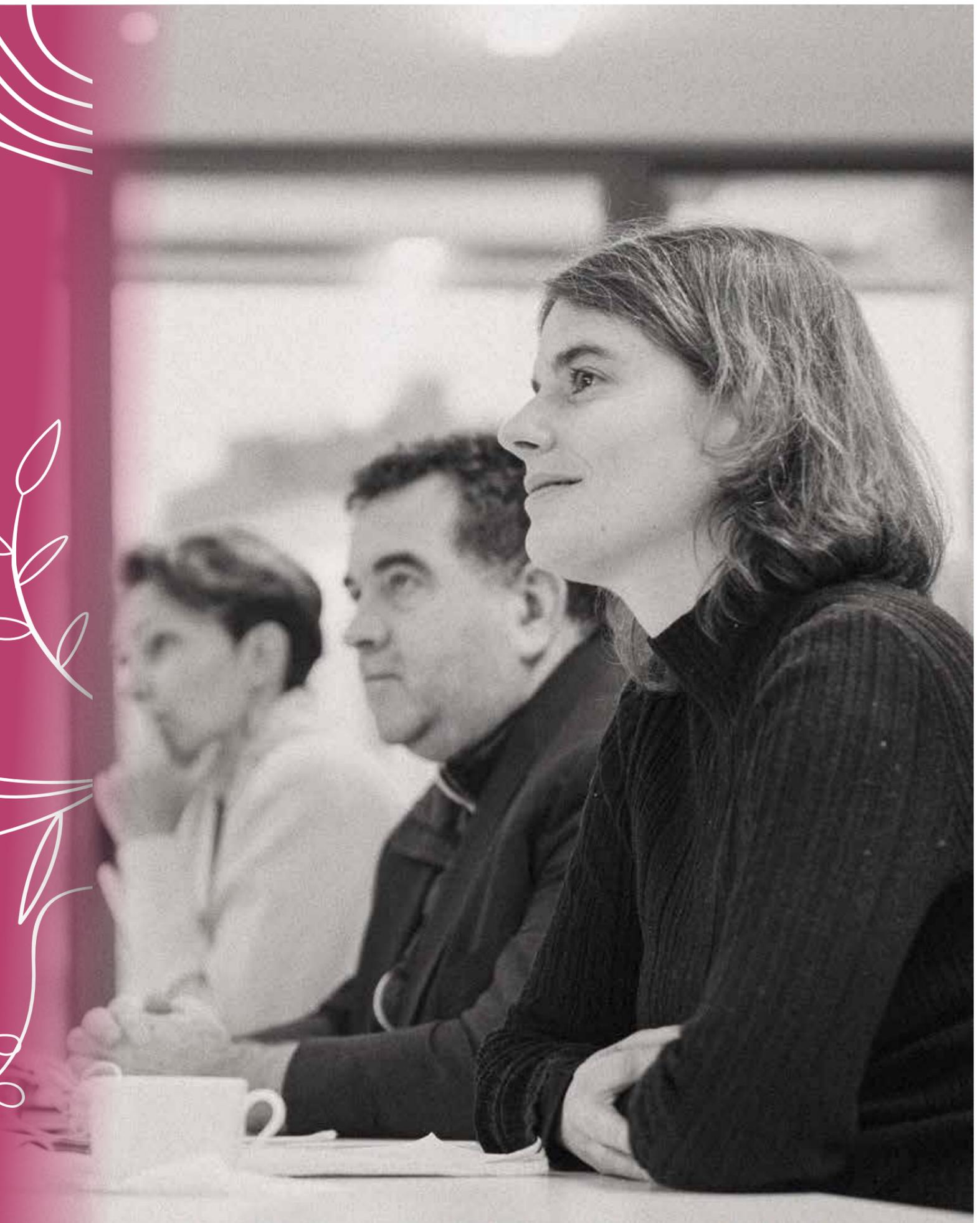
Nicole Notat,
présidente du comité de mission MAIF

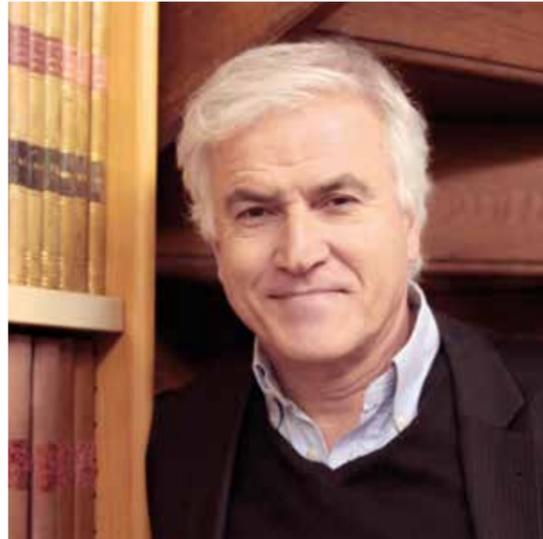
ÉDITO



1

**Être société à mission :
un engagement de fond
envers la société**





Armand Hatchuel, professeur et chercheur en sciences de gestion et théorie de la conception à Mines Paris Tech, pionnier des travaux sur le statut d'entreprise à mission

Entreprise à mission, un engagement qui n'a de cesse d'innover



Les entreprises à mission jouent-elles aujourd'hui leur rôle face aux enjeux sociétaux ?

En quatre ans de pratique à peine, le modèle de société à mission a pris son sens. Un modèle novateur s'est imposé, bien que contraignant. On a compris que face à l'ampleur des transitions à mettre en œuvre, l'État ne pouvait pas tout, qu'au contraire il était nécessaire de compter, partout sur le territoire, sur des entreprises engagées et innovantes. L'universalité des normes sociales et environnementales a montré ses limites. Ces normes ne collent pas toujours à la réalité, à la diversité des problématiques et des situations. Les sociétés à mission ont la capacité d'explorer leur activité, leur territoire, d'adapter leurs objectifs, de prendre des risques. Quand ces risques sont guidés par la mission, ils servent un intérêt collectif. Enfin, parce qu'elles sont contrôlées par des organismes indépendants, ces entreprises sont crédibles.

La mission est-elle une contrainte pour tenir la barre ?

Le statut de société à mission s'accorde très bien avec le volontariat, qui permet de libérer une inventivité dans la formulation de la mission. Elle est alors une contrainte à innover, à anticiper, en s'inscrivant dans le long terme et en tirant profit de l'exploration de nouveaux espaces de services. Dans le secteur de l'assurance, il est à craindre que l'acceptabilité de la prime soit mise à mal par l'explosion des coûts climatiques. L'assurance aura certainement à inventer d'autres formes de mutualisation, de solidarité, des formes encore inconnues peut-être. Les besoins d'assurance sont définis par les vulnérabilités des sociétés, lesquelles évoluent en même temps que les pratiques nouvelles. La mission est une voie propice pour concevoir ces solutions qui ne peuvent venir que des entreprises.

Nourrir l'action collective

MAIF : un modèle fondé sur l'intérêt de ses sociétaires

Le modèle d'assurance MAIF créé il y a quatre-vingt-dix ans en Vendée par un groupe d'instituteurs est à but non lucratif. Mutualiste, il confère à chaque sociétaire la qualité d'assureur et d'assuré. Démocratique, il offre à chacun une voix. L'entreprise n'a pas d'actionnaires. L'intérêt des sociétaires est au cœur des décisions. MAIF s'est développée sur ce socle originel jusqu'à rassembler aujourd'hui plus de 4 millions de

sociétaires et plus de 8 000 salariés. Sa gouvernance s'appuie sur la participation à l'assemblée générale de 750 représentants des sociétaires, élus dans toute la France. Son conseil d'administration compte 21 sociétaires élus par l'assemblée générale et 3 représentants élus par les salariés.

Le comité de mission : un organe indépendant, force de proposition

Le comité de mission veille à l'exécution des objectifs de la mission. À ce titre, il questionne et challenge librement la direction générale de l'entreprise et enrichit de ses suggestions la réflexion des dirigeants. Il est en particulier chargé de suivre la déclinaison opérationnelle de la mission et s'appuie pour cela sur la feuille de route qui fixe des jalons annuels et pluriannuels pour les différents objectifs statutaires. Il est

indépendant des organes sociaux et rend compte, via son rapport, aux représentants des sociétaires en vue de l'assemblée générale annuelle. Le comité de mission MAIF est composé de cinq membres extérieurs dont les expertises éclairent les objectifs sociaux et environnementaux statutaires, et de cinq acteurs internes.

L'organisme tiers indépendant : garant du respect des objectifs statutaires

La mission engage profondément l'entreprise et lui est opposable. Pour une société de la taille de MAIF, sa bonne exécution doit être contrôlée tous les deux ans par un organisme tiers indépendant agréé. Cet organisme audite le respect des objectifs de la mission et émet,

à ce sujet, un avis motivé. S'il constate que certains d'entre eux n'ont pas été respectés, il analyse les causes de cet écart. Son avis est joint au rapport du comité de mission et publié en toute transparence.

Pour un rôle du comité de mission entier et exigeant

Fort de trois années d'exercice, le comité a densifié sa démarche. Pour servir au mieux la mise en œuvre de la mission, il a affirmé sa volonté d'avoir une approche globale, interactive et constructive. Au-delà de la feuille de route formalisée par la direction générale, son ambition est de questionner l'action de l'entreprise dans toutes ses dimensions, afin de mettre au jour des opportunités, des points de tension, des éléments exogènes ou endogènes impactant d'une manière ou d'une autre la feuille de route mission. Cette approche est rendue possible par la qualité des échanges avec les instances de direction. Elle s'est imposée au regard de la montée en puissance de défis environnementaux et sociétaux complexes. Ceux-ci atteignent au premier chef le monde de l'assurance et sa trajectoire pour les prochaines décennies, ainsi que l'ensemble des citoyens conduits à s'interroger sur leur future assurabilité. Une méthodologie rigoureuse appliquée à chacun des objectifs et à leur déclinaison a été proposée, qui permettra d'identifier les points clés à instruire par le comité.



La composition du comité de mission

Experts externes

Experte en questions sociales et environnementales, Nicole Notat est corédactrice (avec Jean-Dominique Sénard) du rapport *L'entreprise, objet d'intérêt collectif*, publié en 2018, qui a été à l'origine de la création, par la loi Pacte, de la qualité de société à mission. Elle est coanimatrice d'un observatoire de la raison d'être, créé à l'initiative de l'Institut du capitalisme responsable. Elle a également fondé l'agence de notation sociale Vigeo Eiris en 2002, qu'elle a présidée jusqu'en 2020.

Nicole Notat
(présidente)



Blanche Segrestin

Blanche Segrestin coordonne, avec Kevin Levillain, la chaire « Théorie de l'entreprise. Modèles de gouvernance et création collective » à Mines Paris - PSL université, où elle est professeur en sciences de gestion. Ses travaux portent sur les schémas de gouvernance et de droit capables de concilier innovation, environnement et justice sociale. Elle a codirigé, avec Armand Hatchuel et Kevin Levillain, plusieurs ouvrages sur la mission de l'entreprise responsable et plus récemment sur la solidarité face au changement climatique.

Les nouveaux membres

En 2023, la composition du comité de mission a été renouvelée partiellement. L'entrée de trois experts de l'impact, de l'inclusion et de la prévention des risques climatiques permettra d'approfondir les sujets au cœur de la réflexion du comité.



Marwan Mohammed

Sociologue, chercheur au CNRS, Marwan Mohammed enseigne la sociologie à Sciences Po Paris et à l'Essec. Il a pour thèmes de recherche les inégalités sociales, urbaines et raciales, ainsi que la délinquance et la justice pénale. Engagé pour la justice sociale, il accompagne les intervenants sociaux et éducatifs dans les quartiers populaires. Il a fondé en ce sens plusieurs associations dont la plus récente, NormalZup, vise à réduire les inégalités scolaires en intervenant précocement auprès des familles.

Émeline Stievenart a développé son expertise sur l'évaluation d'impact social au sein de l'Essec, puis en tant que cofondatrice du cabinet de conseil Kimso et directrice de l'Impact Tank. Elle a contribué à l'expérimentation en France de la méthode du SROI (Social Return on Investment), auprès d'acteurs et financeurs privés et publics. Évaluatrice et formatrice au sein de l'Atelier de l'impact, elle se consacre au service des publics vulnérables à la diffusion de l'Outcomes Star, un outil de mesure de l'impact et d'accompagnement social.

Émeline Stievenart



Ghislaine Verrhiest-Leblanc

Docteur en sciences, Ghislaine Verrhiest-Leblanc a occupé depuis vingt ans différents postes au sein des services de l'État ou d'établissements publics, dans le domaine de la prévention des risques. Spécialiste des risques majeurs, elle est aujourd'hui directrice générale de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT). Elle a reçu plusieurs prix nationaux pour ses travaux dans le domaine de la prévention des risques majeurs en France.

Membres internes, représentants des sociétaires

Annick Valette



Aujourd'hui vice-présidente de la MAIF, Annick Valette siège au conseil d'administration depuis 2012. Elle est également présidente du fonds MAIF Impact qui soutient, par de l'investissement ou du financement, des entreprises socialement innovantes et performantes, et générant un impact social, sociétal ou environnemental positif. Grâce à son implication dans le milieu associatif, elle a une bonne connaissance des problématiques du mal-logement, de l'accès à l'emploi et du handicap.

Depuis 2016, Laurent Pertusa siège au conseil d'administration MAIF. Il milite au sein de la mutuelle depuis 2004. Fervent défenseur de l'égalité des chances, il est engagé auprès des élèves défavorisés sur les plans économique, social et culturel. La transition écologique, les enjeux du numérique et les sciences sociales sont autant de domaines qui l'intéressent.

Laurent Pertusa



Membres internes, représentants des salariés

Journaliste de formation, Sleman Osta a rejoint MAIF en 2017, en tant que concepteur-réalisateur au sein du studio de création. À titre personnel, il est engagé dans la vie culturelle locale et œuvre au sein de l'association En Vie Urbaine pour favoriser l'accès à la culture dans les quartiers « Politique de la ville » à Niort.

Sleman Osta



Sihem Ben Salah



Ayant rejoint MAIF en 2009, Sihem Ben Salah est aujourd'hui conseillère auprès des sociétaires à la délégation de Bordeaux. Elle est très engagée à titre personnel dans des projets associatifs en lien avec le handicap, la solidarité plus largement, et le respect de l'environnement.

Membre interne, représentant du comité de direction générale



Nicolas Boudinet

Arrivé à la MAIF en 1995 et après avoir occupé différents postes de direction, Nicolas Boudinet est directeur général délégué depuis juillet 2021. Il fait partie des soutiens de la première heure au lancement du magazine *So Good*. Il est membre du Conseil national du design, et à titre plus personnel, il est engagé dans le sport et l'éducation par le sport.

Société à mission, MAIF renforce son empreinte sociétale

Une raison d'être qui réaffirme son engagement historique

Convaincus que seule une attention sincère portée à l'autre et au monde permet de garantir un réel mieux commun, nous, MAIF, plaçons cette attention au cœur de chacun de nos engagements et de chacune de nos actions.

Cinq objectifs statutaires sociaux et environnementaux

MAIF promeut un modèle d'entreprise dont la performance est fondée sur une attention sincère portée à toutes ses parties prenantes. Elle se donne pour mission de poursuivre cinq objectifs sociaux et environnementaux.

“ Les comités de mission questionnent l'entreprise sur la manière dont elle instruit les éventuelles contradictions entre objectifs, en reconnaissant que les solutions n'existent pas toujours et sont à explorer. C'est avec ce dialogue le plus exigeant possible que le comité joue son rôle, en s'attachant si possible à faire progresser la qualité de l'instruction. »
Blanche Segrestin



SOCIÉTAIRES

1

Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités.



ACTEURS INTERNES

2

Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé.



3

Axe social

Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités.



SOCIÉTÉ/CITÉ

4

Axe environnement

Contribuer à la transition écologique à travers ses activités.



5

Axe modèle économique

Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs.

2023 : appréhender les ressorts de la mission pour chaque activité MAIF

Le comité de mission s'est réuni à sept reprises en 2023 et a partagé ainsi plus de vingt heures de réflexions et d'échanges. Ce rythme soutenu reflète la volonté du comité d'endosser pleinement son rôle, en définissant clairement ses contours et en menant une réflexion approfondie sur les sujets au cœur de la mission. Sur proposition du comité, une méthodologie complémentaire a été expérimentée pour structurer les travaux. À titre d'exemple, pour l'objectif statutaire tourné vers les sociétaires, elle vise à repérer et croiser leurs attentes (besoin de garantie, accessibilité, protection des données personnelles...) avec chaque type d'activité conduite par MAIF (conception des contrats, relation sociétaire, gestion de sinistres...), afin de bâtir une grille d'analyse sur laquelle s'appuyer pour prendre du recul sur les actions menées par l'entreprise au regard de la mission. À cet effet, un premier atelier a été organisé à la mi-année autour de ce premier objectif statutaire.

Afin de systématiser cette approche, d'autres ateliers seront organisés en 2024 autour d'autres objectifs.

En octobre et décembre, des experts internes sont intervenus sur les sujets de la stratégie environnementale et sociale des investissements, ainsi que sur les actions d'influence menées par MAIF sur le thème de l'assurabilité. Le comité a proposé d'autres thèmes sur lesquels l'intervention d'experts serait utile en 2024.



Mission et plan stratégique



Le lancement par MAIF d'un nouveau plan stratégique sur quatre ans a soulevé des interrogations sur l'articulation entre la feuille de route mission et le plan stratégique. Questionnée à ce sujet, la direction MAIF a mis en avant la formalisation depuis 15 ans d'un modèle d'entreprise dans lequel engagement et performance sont étroitement liés et composent sur le long terme un cercle vertueux. De fait, la stratégie de l'entreprise nourrit la déclinaison opérationnelle de la mission. Le comité a constaté en effet la forte proportion d'actions communes, même si certains objectifs ne sont pas explicitement déclinés dans le plan stratégique. À l'inverse, des paramètres, dont la performance économique de l'entreprise, restent l'apanage du second.

Les objectifs mission s'inscrivent désormais dans une trajectoire également sur quatre ans, qui cadre la démarche transformative de l'entreprise sur le temps long. Des points de passage annuels permettent de vérifier la conformité des avancées.

“ MAIF, en tant que société à mission, a inscrit dans ses statuts une raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux. Tout ceci s'impose donc à toutes les décisions de l'entreprise, et bien sûr le plan stratégique a été conçu dans le respect de ces engagements. Les écarts qui existent entre la feuille de route mission et le plan stratégique concernent essentiellement le pilier performance économique, même si cette recherche de performance se fait dans le respect de notre raison d'être. »
Annick Valette

2

**Examen
des 5 objectifs
statutaires**





OBJECTIF 1

Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités

Face à l'augmentation exponentielle des événements climatiques et des coûts induits qui frappe le monde de l'assurance, le comité s'est interrogé sur les marges de manœuvre dont dispose MAIF pour conduire sa mission dans l'intérêt des sociétaires et de l'entreprise. Il a souligné la posture proactive de MAIF sur une problématique majeure, l'assurabilité des populations dans le futur, alors que des assureurs sont tentés de se désengager de certains risques. Il a pointé les attentes redoublées des sociétaires confrontés à des sinistres climatiques répétés.

Le comité a questionné également de nouvelles offres mises sur le marché par MAIF, afin de mieux comprendre leur positionnement stratégique et leur lien avec la mission de MAIF. Lors d'un atelier dédié, l'intérêt des sociétaires a été passé au filtre d'une grille d'analyse permettant de repérer les besoins et les axes d'amélioration possibles (accompagnement, prix, prévention, etc.). Le comité a souhaité prolonger cette méthode de travail en 2024 et l'étendre aux autres objectifs.



L'avis du comité de mission

L'avis du comité sur le respect de cet objectif se fonde sur plusieurs éléments. Le comité considère d'abord que la qualité des relations clients est bien suivie, notamment avec le fait que les conseillers ne sont pas intéressés aux contrats souscrits.

Au niveau de la conception des offres, le comité s'est interrogé sur la singularité des actions de la feuille de route 2023 de MAIF, qui semblent présenter une forte dimension marketing, par exemple pour le contrat vélo. Le comité comprend l'intention de MAIF qui est d'accompagner ses sociétaires vers les mobilités alternatives et de favoriser les comportements responsables. Il souhaite par la suite mieux comprendre comment est assurée la lisibilité des contrats et demande à examiner comment est géré l'équilibre entre couverture des besoins et soutenabilité économique des offres.

Le comité a également interrogé MAIF sur les risques de non-assurabilité. Il salue à la fois la création d'une cellule climat et la qualité de la réflexion portée par MAIF au niveau de la profession. À l'avenir, il demande à suivre cette question, ainsi que les dispositifs de prévention envisagés.

Globalement, il souligne la cohérence des actions engagées avec l'objectif statutaire.



Émeline Stievenart

« L'analyse du comité de mission permet de mieux comprendre la motivation des offres sur le plan économique et la dimension de singularité que MAIF cherche à mettre en œuvre dans leur déploiement. »

Élargir et mobiliser la communauté de nos sociétaires

Objectifs stratégiques

Cibles 2026

Devenir l'assureur préféré des trentenaires

MAIF leader pour les 25-39 ans en matière d'expérience client, c'est-à-dire être n° 1 sur le Net Promoter Score, l'Excellence sociétaire et le Customer Effort Score.

Réinventer les leviers de fidélisation

Net Promoter Score (NPS) global MAIF à 45 en 2026, soit + 5 points par rapport au NPS mesuré en 2022.

Initiatives stratégiques



Initiatives



Indicateurs



Résultats 2023

1. Moderniser et adapter notre offre mobilité

Mettre en marché les contrats vélo et Pacs étendu

MAIF a lancé son offre mobilité au mois de juin 2023 pour répondre aux besoins de couverture des cyclistes du quotidien. À la même période et pour mieux répondre aux pratiques des sociétaires, le contrat Pacs portant sur la protection corporelle du conducteur en cas d'accident a été étendu à d'autres moyens de mobilité : train, métro, tramway, vélo en libre-service, etc.

2. Créer avec nos sociétaires une communauté de confiance et d'engagement

Réaliser les premiers tests d'un dispositif d'engagement sur la communauté

MAIF a créé un nouveau programme d'engagement des sociétaires sur 2023. Des premiers tests ont été réalisés, tels que des tests d'appétence pour certains formats et thématiques d'événements, et la mise en œuvre du futur programme d'engagement MAIF en interne. Ces premiers tests concluants vont se poursuivre en 2024.



Actualités MAIF 2023

> En 2023, pour la 19^e année consécutive, MAIF est numéro 1 sur le Podium de la Relation Client® dans le secteur de l'assurance et tous secteurs confondus pour la 3^e année consécutive. Cette récompense, décernée par BearingPoint et Kantar, repose sur la qualité de la relation des clients avec de grandes marques évoluant dans 11 secteurs d'activité.

> Coopcycle, l'offre d'assurance couvrant les livreurs à vélo et leurs biens, ouverte aux fédérations et entreprises de cyclologistique, ainsi que la plateforme Aux Alentours par MAIF ouvrant l'accès à des informations sur les risques climatiques environnants et à des services de proximité ont reçu l'Argus d'or 2023 pour leur concept innovant en droite ligne avec les engagements MAIF et l'utilité des services.

> MAIF souhaite être la plus inclusive possible en renforçant l'accessibilité de son contrat d'assurance décès Rassicap Solutions pour les personnes ayant souffert d'une pathologie. En 2023, les conditions concernant le droit à l'oubli (absence d'obligation de déclarer à un assureur une pathologie) ont été allégées : la fin de protocole thérapeutique en cas de cancer ou d'hépatite C doit remonter à 5 ans au lieu des 10 ans initialement demandés.

> Pour la deuxième année consécutive, MAIF a reçu, en décembre 2023, le label du Meilleur conseil épargne, décerné par le magazine *Challenges* et le site *Retraite.com*. Ce label vient récompenser la transparence du site *maif.fr* et l'expertise des conseillers pour accompagner au mieux les sociétaires dans leurs projets d'épargne.



OBJECTIF 2

Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement des acteurs internes au sein d'un collectif engagé

Le comité a pris connaissance du plan de mobilité mis en œuvre par l'entreprise, et plus généralement de la gestion des emplois et des parcours des salariés à la MAIF.

L'ancrage du télétravail dans l'organisation interne a alimenté la réflexion et la volonté d'évaluer pleinement l'impact de cette évolution sur le vécu et sur l'engagement des salariés.

La montée en puissance de l'intelligence artificielle a interrogé sur les conséquences à venir sur les métiers et les besoins de formation.

Le comité a été informé de l'avancée de la démarche de certification des espaces de travail, qui vise à améliorer la qualité de vie au travail et la valeur environnementale des locaux MAIF.



L'avis du comité de mission

Le comité de mission a souligné que l'aspiration des salariés à la mobilité va de pair avec la nécessaire attractivité de l'entreprise pour faire venir à elle ou faire évoluer les talents. Ceci s'exprime en particulier sur les métiers en tension et sur les postes de management pour lesquels le recrutement peut s'avérer difficile.

Une politique de formation et de développement des compétences, en réponse aux mutations internes et externes, est mise en œuvre. Le comité souhaite examiner plus en profondeur les sujets du télétravail, de l'impact de l'intelligence artificielle dans l'entreprise, ainsi que la politique d'inclusion et les initiatives relatives à la vie militante.

S'agissant des espaces de travail, il a jugé positive la démarche de certification initiée par MAIF, tout en mettant en avant l'intérêt d'appréhender régulièrement le ressenti des salariés au moyen de questionnaires et d'enquêtes.



Nicole Notat

« Le travail hybride porte un risque de diminution du sentiment d'appartenance. Il est intéressant de poursuivre l'observation du niveau de télétravail dans l'entreprise et d'identifier les éventuels écarts entre les femmes et les hommes. »

Développer et engager notre communauté interne

Objectifs stratégiques

Cibles 2026

Donner envie de nous rejoindre et faire grandir

MAIF, employeur de référence dans la banque-assurance.

Engager durablement

Indice d'épanouissement des acteurs du groupe > à 7.

Faire vivre un militantisme renouvelé

Être, par la vitalité de son modèle politique, la mutuelle capable de mobiliser toujours plus sa communauté de sociétaires engagés pour le mieux commun.

Initiatives stratégiques



Initiatives



Indicateurs



Résultats 2023

3. Favoriser le développement de chacun

Construire le plan de mobilité interne

Les parcours de mobilités internes ont été coconstruits avec les parties prenantes pour une mise en place en 2024. La direction des Richesses humaines MAIF s'est appuyée sur un accord Gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) signé avec les six organisations syndicales.

Pour accompagner le dispositif, une nouvelle organisation a été mise en place au sein de l'Université d'entreprise (pôle formation). De plus, selon les spécificités des métiers (informatique, manager, etc.), des parcours d'apprentissage ont été élaborés.

4. Nourrir l'engagement de tous

Labelliser nos environnements de travail en déployant la certification OsmoZ*

* Qualité de vie au travail.

Le siège social MAIF a été labellisé le 15 décembre 2023 par Certivea*. La labellisation va être déployée à d'autres sites sur 2024.

* Certificateur engagé pour des cadres de vie durables.



Initiatives

5. Optimiser la dynamique interne de notre modèle militant



Indicateurs

Favoriser les expérimentations communes militants/salariés



Résultats 2023

En 2023, pour renforcer la complémentarité des militants/salariés, les expérimentations suivantes ont été menées :

- la mobilisation des militants tout au long du parcours sociétaire ;
- le repérage des enjeux sociaux et environnementaux des différents territoires et, en réponse, la mise en œuvre d'actions à impacts positifs avec des partenaires locaux ;
- l'intégration renforcée des militants dans les projets stratégiques de l'entreprise ;
- les modalités de collaboration au plan régional et la gestion budgétaire au plan local.

Objectif atteint

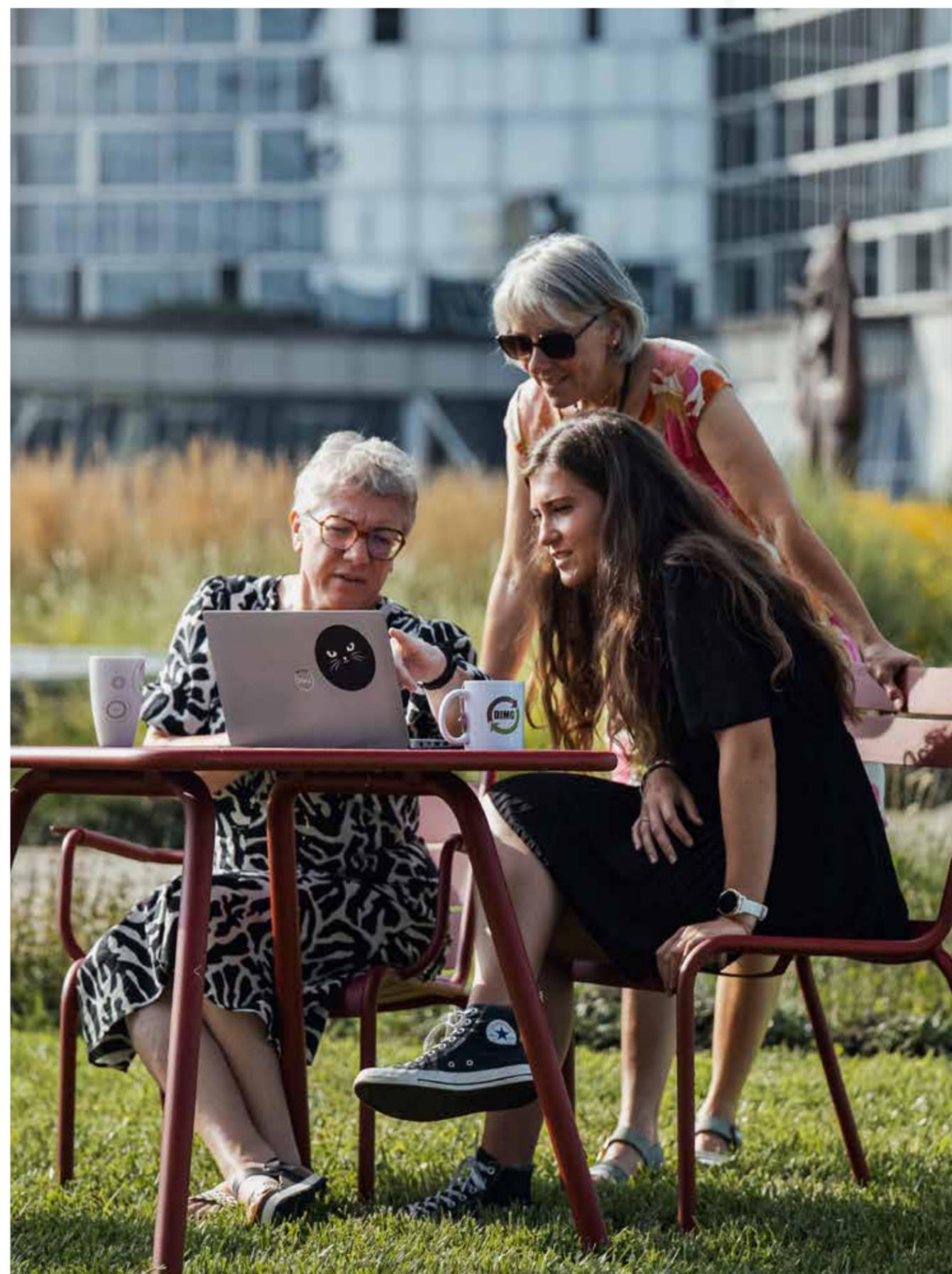


Actualités MAIF 2023

- > Des conventions nationales cadres ont été signées avec le ministère de l'Intérieur, afin d'encourager la mobilisation des sapeurs-pompiers volontaires salariés au sein de MAIF et de ses filiales. Vingt jours d'absence rémunérée leur sont octroyés pour faciliter leur engagement et remplir leur mission au service des citoyens.
- > MAIF est la première société française à avoir obtenu le plus haut niveau de labellisation WIWO (Work In Work Out). Il lui a été décerné en 2023 par Incitu pour

récompenser des pratiques de télétravail conjuguant respect de la qualité de vie des salariés et performance de l'entreprise. Plus de 5800 salariés MAIF télétravaillent régulièrement, soit 72 % de l'effectif.

- > MAIF met en place un programme d'activités physiques et sportives santé pour favoriser la pratique sportive de ses salariés. Ce dispositif est l'occasion d'organiser des challenges solidaires au bénéfice d'associations (Fédération handisport, la Cravate solidaire, Rose & Blu, AFM Téléthon).





OBJECTIF 3

Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités

Le comité de mission a souhaité appréhender la stratégie d'investissement du groupe dans sa dimension sociale, et a bénéficié à ce titre de l'éclairage d'experts MAIF intervenus en séance. Il a questionné le niveau d'exigence posé par l'entreprise dans le choix de ses placements directs et de ses intermédiaires financiers, l'objectif de part sociale et le rendement de ce type d'investissements.

Au regard d'une conjoncture difficile pour le monde de l'assurance qui fait face à la forte croissance des coûts climatiques, le risque de démutualisation est apparu comme une potentielle menace pesant sur le principe de solidarité au cœur de la mission.



L'avis du comité de mission

Pour apprécier le respect de cet objectif, le comité prend en considération l'action de MAIF à différents niveaux.

En interne, le comité rappelle l'importance de process de recrutement exigeants des Richesses humaines pour favoriser, dans l'entreprise et son environnement, l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances. À cet égard, les actions de la feuille de route sont cohérentes avec l'objectif.

Le comité relève également que sur certains investissements, l'exigence de rendement peut être inférieure si un impact social est démontré.

Le comité considère que les risques de démutualisation sont importants. Il estime que le dividende écologique lancé par MAIF en 2023 porte une dynamique de solidarité, à travers les actions qui seront déployées à l'intention des sociétaires les plus vulnérables, du fait de leur exposition aux risques climatiques. Compte tenu de l'urgence de certaines situations, il souhaite que des actions soient ciblées, priorisées et contribuent à préserver pour l'avenir le principe de mutualisation.



Nicolas Boudinet

« Les sociétaires nourrissent des attentes sur la performance tant financière qu'extra-financière. Il est important que MAIF continue d'apporter des réponses concrètes qui concilient rendement et enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). »

Agir en faveur de l'inclusion

Objectifs stratégiques

Cibles 2026

Faire de l'inclusion et de la diversité des marqueurs de notre modèle social

Obtenir le label diversité.

Contribuer à financer des solutions aux enjeux sociaux

Part sociale des investissements du groupe MAIF ≥ à 10 %.

Initiatives stratégiques



Initiatives



Indicateurs



Résultats 2023

6. Être acteur de l'inclusion et de la diversité

Établir un diagnostic de nos pratiques internes en matière d'inclusion et de diversité, et mesurer les écarts au regard des prérequis imposés par les labels du marché

Le diagnostic, confié au cabinet Greenworking, a été réalisé sur la période d'avril à juin 2023 et partagé avec tout le corps social.

Des séquences de sensibilisation sur ces différents sujets (diversité, inclusion, biais cognitifs) ont été menées auprès du comité opérationnel, de la direction des Richesses humaines et lors d'ateliers dans différents séminaires d'équipes.

Un nouvel accord Diversité, inclusion, égalité professionnelle et Qualité de vie et conditions de travail (DIE/QVCT) a été signé avec les organisations syndicales le 22 décembre 2023.

7. Promouvoir un recrutement inclusif

Expérimenter de nouvelles modalités de recrutement et de sélection avec la direction des Systèmes d'information (DSI) sur un métier volumique et en tension

Différentes modalités de recrutement et de sélection ont été menées sur 2023 :

- l'appui sur de nouveaux partenaires permettant de favoriser un recrutement inclusif (Simplon);
- la préparation de l'ouverture d'une classe d'alternants concepteurs-développeurs;
- l'expérimentation d'un nouveau parcours d'intégration en filière informatique.



Initiatives



Indicateurs



Résultats 2023

8. Investir dans des projets à dimension sociale

Faire progresser la part sociale des investissements du groupe MAIF \geq à 6,5 %

La part sociale des investissements s'élève à 8,5 % à fin 2023.
Au cours de l'année 2023, 180 millions d'euros ont été investis dans des actifs à dimension sociale, principalement dans des obligations sociales ou durables.

Objectif atteint



Actualités MAIF 2023

- > MAIF souhaite que chacun puisse s'épanouir dans un cadre de travail qui favorise l'acceptation des différences, notamment en développant et en promouvant une culture de l'inclusion et de la diversité. Le 24 novembre 2023, une charte de la diversité a été signée.
- > Pour la deuxième année consécutive en 2023, MAIF est 2^e du secteur Assurance et assistance au palmarès Capital/Statista des entreprises engagées pour la diversité. Une ambition récompensée pour MAIF qui développe une politique active et volontariste visant à favoriser à la fois la motivation des collaborateurs, leur épanouissement et la performance de l'entreprise.
- > L'attention portée au candidat lors de son parcours de recrutement a été distinguée par la certification Happy candidates. MAIF obtient ce label pour la 2^e année consécutive. 82,1 % des candidats recommanderaient à un proche de postuler à la MAIF.
- > MAIF sensibilise aux pratiques numériques et en particulier aux risques du cyberharcèlement sur la plateforme dédiée Numérique Éthique. Elle s'est appuyée cette année sur des influenceurs pour toucher une large communauté sensible à ce risque et en recherche de solutions et de soutien.
- > Dans la lignée de son engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité, MAIF a dévoilé fin 2023 une exposition de portraits photos et audios pour briser le tabou du handicap au travail. S'appuyant sur les témoignages de 35 salariés du groupe, cette exposition a été entièrement modélisée pour être accessible en ligne à tous, salariés et grand public. MAIF espère ainsi inciter ses salariés à franchir le pas de la déclaration de leur situation de handicap pour qu'ils puissent être accompagnés au mieux dans leur quotidien.





OBJECTIF 4

Contribuer à la transition écologique à travers nos activités

En s'appuyant sur l'apport d'experts MAIF de la direction des Investissements et placements, le comité de mission a examiné la stratégie climat des investissements. Il s'est interrogé en particulier sur l'exposition de ces derniers au secteur pétrolier, en gestion directe et déléguée.

Plus largement, le comité s'est penché sur les process mis en œuvre par le groupe dans le choix de ses placements et son niveau d'exigence au regard des pratiques du marché. Il s'est intéressé également au dividende écologique créé par MAIF et à ses modalités, ainsi qu'aux moyens actionnés pour limiter l'empreinte carbone de ses activités.



L'avis du comité de mission

Le comité a pris note que la part d'exposition au pétrole des actifs MAIF est inférieure à 0,5 % et ne subsiste qu'en gestion déléguée, mais que sa détention via un nombre de fonds assez large rend impossible une sortie à court terme. Un devoir de vigilance et de transparence s'impose, dans la mesure où une entreprise peut être vertueuse dans sa démarche, tout en restant exposée au pétrole. MAIF réalise une analyse qualitative de chaque nouvel investissement et applique un rapport coûts/bénéfices visant à sélectionner les actifs les plus responsables.

Le comité a fortement insisté par ailleurs sur les leviers dont dispose une entreprise telle que MAIF pour promouvoir les démarches de consommation responsable et contribuer à transformer la société.

Dans le cadre du dividende écologique, il sera sensible à l'effort de prévention et à l'ensemble du dispositif mis en œuvre dans les zones à risques.



Laurent Pertusa

« Les solutions mises en œuvre peuvent être imparfaites. MAIF doit les analyser en tenant compte d'un rapport coûts/bénéfices. Cela se fait dans le cadre d'une démarche expérimentale, avec la recherche d'une constante amélioration. »

Agir face à l'urgence climatique

Objectifs stratégiques

Cibles 2026

Agir pour la transition énergétique et la biodiversité

Baisse des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre du groupe MAIF dans le respect des objectifs de l'Accord de Paris.

Contribuer à la solidarité climatique

Être en capacité de dédier des montants à la solidarité climatique.

Initiatives stratégiques



Initiatives



Indicateurs



Résultats 2023

9. Financer des projets en faveur de la protection de la biodiversité

Créer un fonds de financement pour la protection de l'environnement et la régénération de la biodiversité

Le Fonds de dotation MAIF pour le vivant a été créé en juillet 2023. Trois projets ont été financés dès 2023 et un premier appel à projets a été lancé début octobre 2023 qui aboutira, en mai 2024, avec l'annonce des lauréats lors de l'assemblée générale MAIF.

10. Réparer mieux

Faire progresser le taux d'utilisation des pièces de réemploi

Le taux d'utilisation des pièces de réemploi a progressé à hauteur de 13,8 % sur tous les véhicules et à hauteur d'environ 18,2 % sur les véhicules de plus de 4 ans.



Initiatives

11. Mettre en place le dividende écologique

Concevoir et déployer le dispositif de dividende écologique

Le dispositif de dividende écologique a été formalisé et déployé durant le premier trimestre 2023, c'est-à-dire sa gouvernance, son enveloppe budgétaire, les modalités de contribution des entités du groupe, ainsi que la répartition entre les deux volets de financement des projets Biodiversité et Solidarité climatique.

12. Aider nos sociétaires les plus vulnérables

Cadrer et mettre en place un dispositif de solidarité et la gouvernance associée

Durant le premier semestre 2023, un cadrage des priorités du volet Solidarité climatique a été réalisé autour des points suivants :

- la typologie des risques concernés;
- les critères d'éligibilité des sociétaires;
- le cadre juridique pour la mise en œuvre des actions et la gouvernance associée.

C'est au cours du second semestre que la première action de ce volet solidarité a été élaborée, avec un lancement en février 2024. Elle concerne les sociétaires les plus exposés au risque inondation, lesquels se voient proposer un diagnostic gratuit de vulnérabilité de leur habitat, puis la prise en charge d'une partie du coût des travaux identifiés pour ceux répondant également à des critères économiques.

Objectif atteint

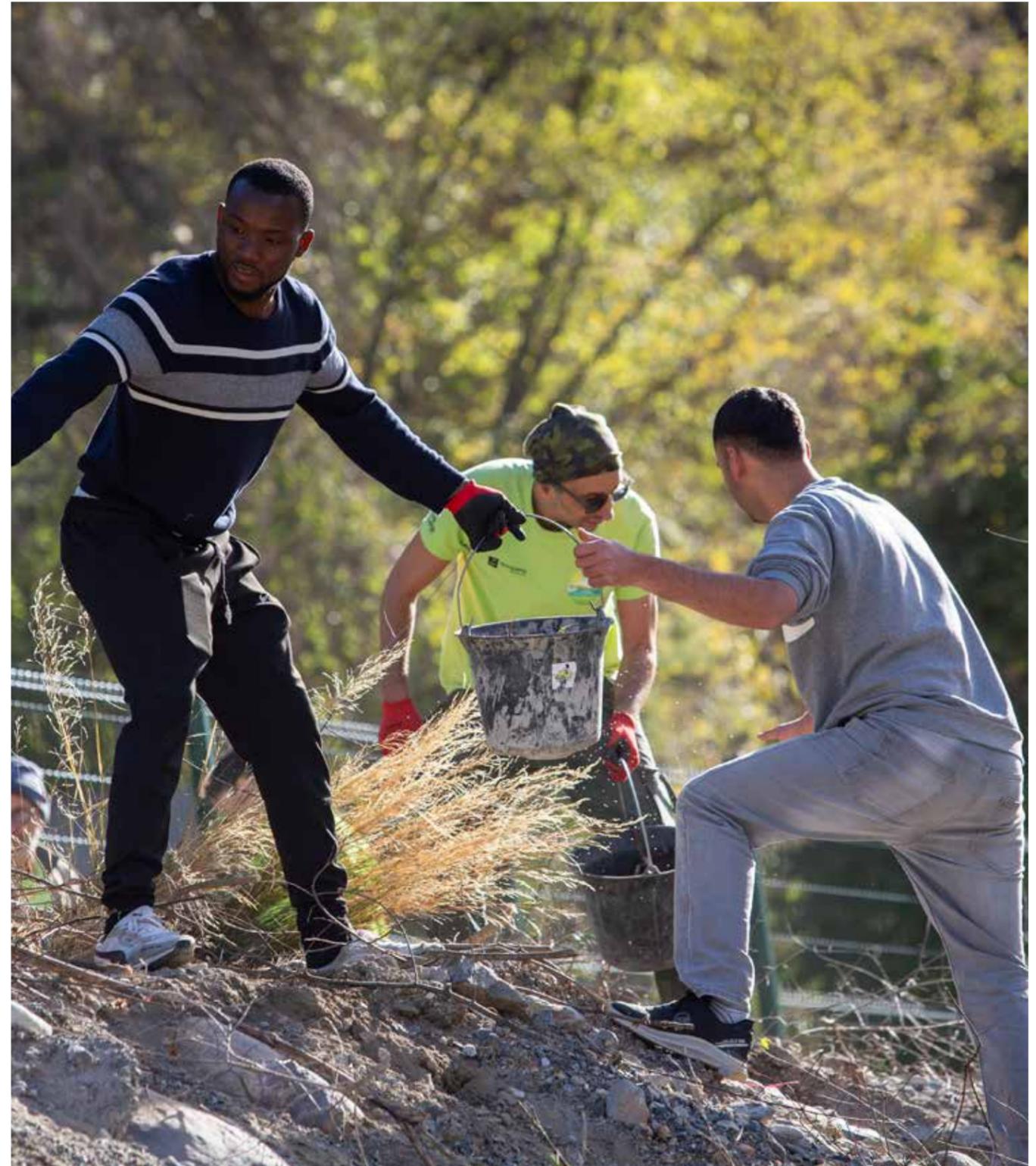


Actualités MAIF 2023

- > MAIF poursuit son action dans le domaine de l'utilisation de pièces automobiles d'occasion pour les réparations des véhicules de ses sociétaires en déployant sa propre plateforme en ligne de pièces de réemploi. Cette plateforme nationale facilite la mise en relation entre les recycleurs et les réparateurs partenaires MAIF. Elle permet de leur offrir une vue d'ensemble sur les pièces de réemploi disponibles dans le réseau. Cette démarche vise à réduire le coût de la réparation et à accroître la réparabilité économique des véhicules.
- > Septembre 2023, MAIF signe un partenariat avec Save, leader français de la réparation mobile, pour la réparation des smartphones de sociétaires en cas de sinistre. Ce partenariat cherche à promouvoir le

développement de l'économie circulaire et participe ainsi à l'essor d'une consommation plus durable.

- > Grâce au plan de sobriété mis en œuvre depuis 2022 et aux actions ciblées comme l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'installation de la géothermie, l'extinction des enseignes et de l'éclairage, MAIF a réduit de 16,5 % la consommation d'énergie de ses bâtiments.
- > L'association Prévention MAIF a mis en place des actions dans toute la France auprès des scolaires et du grand public en faveur de la résilience face aux risques majeurs, dans le cadre notamment de la journée nationale de la résilience le 13 octobre.





OBJECTIF 5

Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs

Les travaux en cours ont conduit le comité à questionner l'impact de la mission MAIF sur ses parties prenantes, dans son écosystème et dans la sphère publique. Par exemple, la décarbonation des investissements, qui donne lieu à un dialogue précis avec les sociétés de gestion intermédiaires, met en évidence la capacité de l'entreprise à promouvoir autour d'elle une démarche portant un impact positif sur l'économie réelle. Cette influence peut également s'exercer auprès d'autres parties prenantes (les associations et collectivités sociétaires et plus globalement les entreprises engagées). Elle s'exprime aussi au travers de l'accompagnement de ses partenaires et fournisseurs, notamment dans le cadre de la politique d'achats responsables.

En fin d'année, le comité de mission a eu l'opportunité d'échanger avec le responsable MAIF des affaires publiques venu présenter l'action menée auprès des pouvoirs publics sur les enjeux d'assurabilité.



L'avis du comité de mission

Le comité a constaté le volontarisme de MAIF pour promouvoir dans ses activités et dans ses investissements des modes opératoires à impact positif. Un dialogue qualitatif avec les sociétés de gestion est noué.

MAIF s'exprime dans des instances et travaux de place pour faire valoir sa démarche et s'efforcer de démultiplier l'impact. Le comité a pris connaissance des propositions formulées par MAIF au Gouvernement sur les enjeux d'assurabilité nés du contexte climatique. Ces propositions vont dans le sens de la mission, via une mutualisation renouvelée et l'idée d'un contrat socle climat pour tous les Français.

Le comité souhaite être informé de la suite donnée à ces propositions en 2024 et ouvrir des discussions sur la manière dont la mission de MAIF peut poursuivre sa diffusion dans les autres entités du groupe.



Blanche Segrestin

« Les assureurs sont obligés de prendre en compte les interdépendances et d'apporter des réponses conjointes. Cela renvoie à la naissance des assurances obligatoires au début du XX^e siècle. C'est aussi une manière de maintenir la solidarité. »

Agir sur notre écosystème pour démultiplier les impacts au service du bien commun

Objectifs stratégiques

Cibles 2026

Engager les entreprises et les sociétés de gestion dans la décarbonation

Dialoguer avec les 20 entreprises les plus émettrices du portefeuille (gestion directe) et les 20 principales sociétés de gestion.

Accompagner nos fournisseurs

Obtention de la certification achats responsables pour l'achat des frais généraux.

Travailler avec les pouvoirs publics

Présentation de propositions d'actions et d'évolutions législatives.

Initiatives stratégiques



Initiatives



Indicateurs



Résultats 2023

13. Renforcer le dialogue sur la décarbonation avec les entreprises et les sociétés de gestion

Poser le cadre de ce dialogue et initier son déploiement

MAIF mobilise ses partenaires en faveur du développement de l'investissement responsable et de la lutte contre le changement climatique. Début 2023, une démarche d'engagement auprès des sociétés de gestion a été définie.

Une campagne d'engagement a été lancée auprès des sociétés de gestion qui n'avaient pas initié de politique de sortie du charbon.

S'agissant des investissements en direct dans les entreprises réalisés par MAIF, la campagne d'engagement auprès des entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre a été définie au second semestre 2023 et des premiers échanges ont été initiés.

14. Formaliser une politique d'achats responsables

Réaliser une première étape d'autodiagnostic au regard des critères de certification

L'autodiagnostic de la politique d'achats responsables a été réalisé. En vue de la certification, une première étape a été franchie avec la réécriture de la politique d'achats responsables MAIF.



Initiatives

15. Sensibiliser sur les risques d'inassurabilité



Indicateurs

Organiser des rencontres avec les acteurs clés de la profession et des pouvoirs publics



Résultats 2023

MAIF a été proactive en 2023 pour faire valoir ses convictions sur l'assurabilité auprès du Gouvernement et des pouvoirs publics. Les auditions devant les différentes missions en cours sur l'assurabilité - Langrenoy, France Stratégie, émeutes urbaines - ont permis à la MAIF et à la SMACL de présenter leurs propositions, dont certaines comme le rehaussement de la surprime Catnat ont d'ores et déjà été reprises par les pouvoirs publics.

Objectif atteint



Actualités MAIF 2023

- > Septembre 2023, MAIF, en partenariat avec le groupe média indépendant So Good, a lancé le So Good MAIF festival. Un festival marseillais engagé en faveur de l'inclusion et de la recherche d'un impact environnemental positif.
- > Décembre 2023, le groupement composé de MAIF, Caisse des Dépôts, CNP Assurances et MACSF est devenu actionnaire majoritaire d'Orpea dans l'objectif de mettre en œuvre un plan de refondation de la société visant l'amélioration de la qualité de vie des résidents et des conditions de travail des salariés.

- > Pascal Demurger a été élu coprésident du Mouvement Impact France (MIF) aux côtés de Julia Faure. Le directeur général de la MAIF s'investit dans le mouvement d'entrepreneurs et dirigeants plaçant l'impact écologique et social au cœur de leur démarche.



3

Les perspectives
2024



Yves Pellicier, président de la MAIF, et **Pascal Demurger**, directeur général, partagent leur vision sur les atouts de l'entreprise à mission pour répondre aux défis actuels.



Quel rôle a aujourd'hui la mission dans la conduite de l'entreprise MAIF ?

Yves Pellicier : loin d'être une contrainte, la mission est un choix libre, souverain et militant par essence. Quatre années après son adoption, la mission a trouvé sa pleine place et joue le rôle de boussole pour MAIF : elle fixe le cap et l'ambition que nous donnons à notre action. Cela s'est opéré naturellement, tant notre engagement était sincère et dans la continuité de l'histoire MAIF. Militants et salariés se sont approprié la mission de manière complémentaire. Comme président du groupe, c'est une vraie satisfaction et un atout supplémentaire pour notre collectif. En visant un impact positif mesurable pour la société, nos sociétaires et pour la planète, elle est aussi une incitation continue à innover pour bâtir les solutions dont le monde a besoin.

Pascal Demurger : nous avons réussi à construire un modèle d'entreprise qui s'appuie sur un cercle vertueux : l'engagement sert la performance et celle-ci consolide l'engagement. La mission a cimenté ce fonctionnement, si bien qu'aujourd'hui ces deux dimensions se confondent. Le dividende écologique en est une bonne illustration. Face à l'accélération du changement climatique, il permet de financer des projets de régénération de la biodiversité et des actions de prévention pour nos sociétaires les plus vulnérables. C'est une action qui respecte notre promesse de solidarité et qui est cohérente avec notre métier, puisqu'elle favorise la résilience de zones qui seront demain sinistrées.

La mission répond-elle aux défis actuels ?

Yves Pellicier : le constat est partagé, le dérèglement climatique frappe notre planète de plein fouet et notre secteur est particulièrement confronté aux conséquences sur le terrain. La mission est l'assurance pour MAIF d'être toujours en prise directe avec les grands enjeux qu'elle énonce. Elle irrigue le plan stratégique Régénération lancé en 2023, et le dividende écologique est un exemple puissant qui en découle. Je salue le travail du comité de mission, qui est un véritable aiguillon de sens et de conscience pour MAIF. Par son indépendance et les expertises qu'il rassemble, le comité de mission nous apporte une vigilance pour se poser les bonnes questions.

Pascal Demurger : lorsque nous avons construit notre nouveau plan stratégique, nous avons identifié plusieurs défis : urgence climatique, bouleversement économique, transformation des usages, réinvention du travail. J'ai le sentiment que notre mission répond parfaitement à cette actualité. Alors que nous sommes de plus en plus enclins à zapper de marque en marque, notre plus grande force réside dans notre capacité à fidéliser nos sociétaires par l'attention que nous leur portons et les offres que nous leur proposons. Par ailleurs, à l'heure d'un retournement du marché du travail, la recherche d'épanouissement de nos salariés et la volonté de les voir évoluer dans un environnement inclusif sont les principaux atouts de notre marque employeur. Enfin, face à la multiplication des sinistres climatiques, notre ADN et la vision que nous avons de notre métier nous poussent à porter le message que la seule voie possible pour le secteur de l'assurance est celle de la mutualisation plutôt que celle du chacun pour soi.



Yves Pellicier,
président de la MAIF

Pascal Demurger,
directeur général de la MAIF



Émeline Stievenart

« Il est important de valoriser la singularité de MAIF dans la manière d'investir les sujets, de qualifier la manière de faire les choses. Par exemple, une offre peut avoir un intérêt sur le plan économique et une dimension "mission" plus qualitative dans son déploiement. Si cette dimension n'est pas évaluable, ce n'est pas très grave. L'évaluation doit intervenir en aval et ne pas restreindre l'appréhension du sujet dans toutes ses dimensions. »

Cap sur les travaux 2024

Le comité note que la feuille de route mission établie pour l'année 2024 a été élaborée en interaction avec la feuille de route de la direction générale et le plan stratégique du groupe. Elle réaffirme l'ambition transformative associée à chaque objectif statutaire, en posant des cibles mesurables. Cette feuille de route engage également à mobiliser des moyens au service des objectifs à atteindre, à court et moyen termes. L'articulation entre plan stratégique 2023/2026 du groupe MAIF et feuille de route mission a été explicitée, en mettant en évidence les zones de convergence et les dimensions propres à chacun.

Le comité a intégré dans son plan de travail 2024 les sujets et points d'attention suivants :

Objectif 1 : à la suite de l'analyse de la couverture des besoins des sociétaires, le comité souhaite poursuivre cette démarche d'approfondissement avec les équipes métiers et travailler sur les réponses apportées par MAIF (adéquation aux besoins conscientisés ou non, clarté des contrats, prévention...). Il souhaite également que soit organisé ce même type d'atelier sur les autres objectifs.

Objectif 2 : le comité suggère que la directrice des richesses humaines soit réinvitée, afin d'échanger en séance sur les sujets de la formation et du développement des compétences face aux évolutions des métiers. Il souhaite explorer les enjeux liés à ces thématiques et les attentes des collaborateurs internes au-delà du strict périmètre de la feuille de route.

Objectif 3 : le comité souhaite être régulièrement informé des actions relatives au risque de démutualisation qui menace les principes d'inclusion et de solidarité. Il sera également attentif à la croissance de l'investissement dans des projets à dimension sociale et souhaite l'organisation d'un atelier sur la stratégie sociale des investissements.

Objectif 4 : le comité sera attentif à la mise en place du dividende écologique et de son dispositif de solidarité vis-à-vis des sociétaires les plus vulnérables. Il préconise d'approfondir la notion de « transition juste », faisant le lien entre la transition écologique et la prise en compte des impacts sociaux. Il souhaite l'organisation de séquences de travail sur le dividende écologique et l'exposition aux risques climatiques.

Objectif 5 : le comité souhaite être tenu informé de la démarche initiée par MAIF pour faire évoluer le cadre législatif et réglementaire permettant de garantir l'assurabilité des personnes et des collectivités territoriales.

Les membres du comité ont émis le souhait que cette feuille de route s'attache autant à la dimension quantitative que qualitative des actions déployées. Ils aspirent également à être informés de l'état d'avancement des chantiers inscrits dans les précédentes feuilles de route.

Au premier semestre 2024, des membres du comité de mission seront interviewés par un organisme tiers indépendant dans le cadre de l'audit réglementaire, réalisé tous les deux ans.

Feuille de route Mission 2024



SOCIÉTAIRES 1

Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités.

1. Moderniser et adapter notre offre mobilité

Lancer l'offre petit rouleur.

2. Créer avec nos sociétaires une communauté de confiance et d'engagement

Lancer et faire vivre la plateforme communautaire MAIF.



ACTEURS INTERNES 2

Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé.

3. Favoriser le développement de chacun

Ancrer les nouveaux dispositifs d'animation de la mobilité auprès des métiers.

4. Nourrir l'engagement de tous

Initier le déploiement du programme d'accompagnement managérial auprès des publics concernés.

5. Optimiser la dynamique interne de notre modèle militant

Mobiliser toujours plus la communauté de sociétaires engagés pour le mieux commun (s'engager pour le climat au sein de son territoire).



3 Axe social

Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités.

6. Être acteur de l'inclusion et de la diversité

Lancer des actions de sensibilisation et de communication auprès des publics prioritaires, managers et RH, et rendre nos process RH plus inclusifs.

7. Promouvoir un recrutement inclusif

Renforcer les modalités de recrutement inclusif dans la filière informatique, à travers le lancement d'une première classe de concepteurs-développeurs aux côtés de Simplon.

8. Investir dans des projets à dimension sociale

Faire progresser la part sociale des investissements du groupe MAIF ≥ à 8 %.



SOCIÉTÉ/CITÉ 4 Axe environnement

Contribuer à la transition écologique à travers ses activités.

9. Financer des projets en faveur de la protection de la biodiversité

Clore le premier appel à projets avec l'annonce des lauréats lors de l'assemblée générale.

10. Engager la communauté interne dans la réduction de notre impact

Intégrer un indicateur lié au climat dans l'accord d'intéressement.

11. Aider nos sociétaires les plus vulnérables

Lancer la première action du volet solidarité à destination des sociétaires éligibles et exposés au risque inondation.



5 Axe modèle économique

Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs.

12. Renforcer le dialogue sur la décarbonation avec les entreprises et les sociétés de gestion

Poursuivre la mise en œuvre du programme d'engagement (des entreprises et sociétés de gestion).

13. Formaliser une politique d'achats responsables

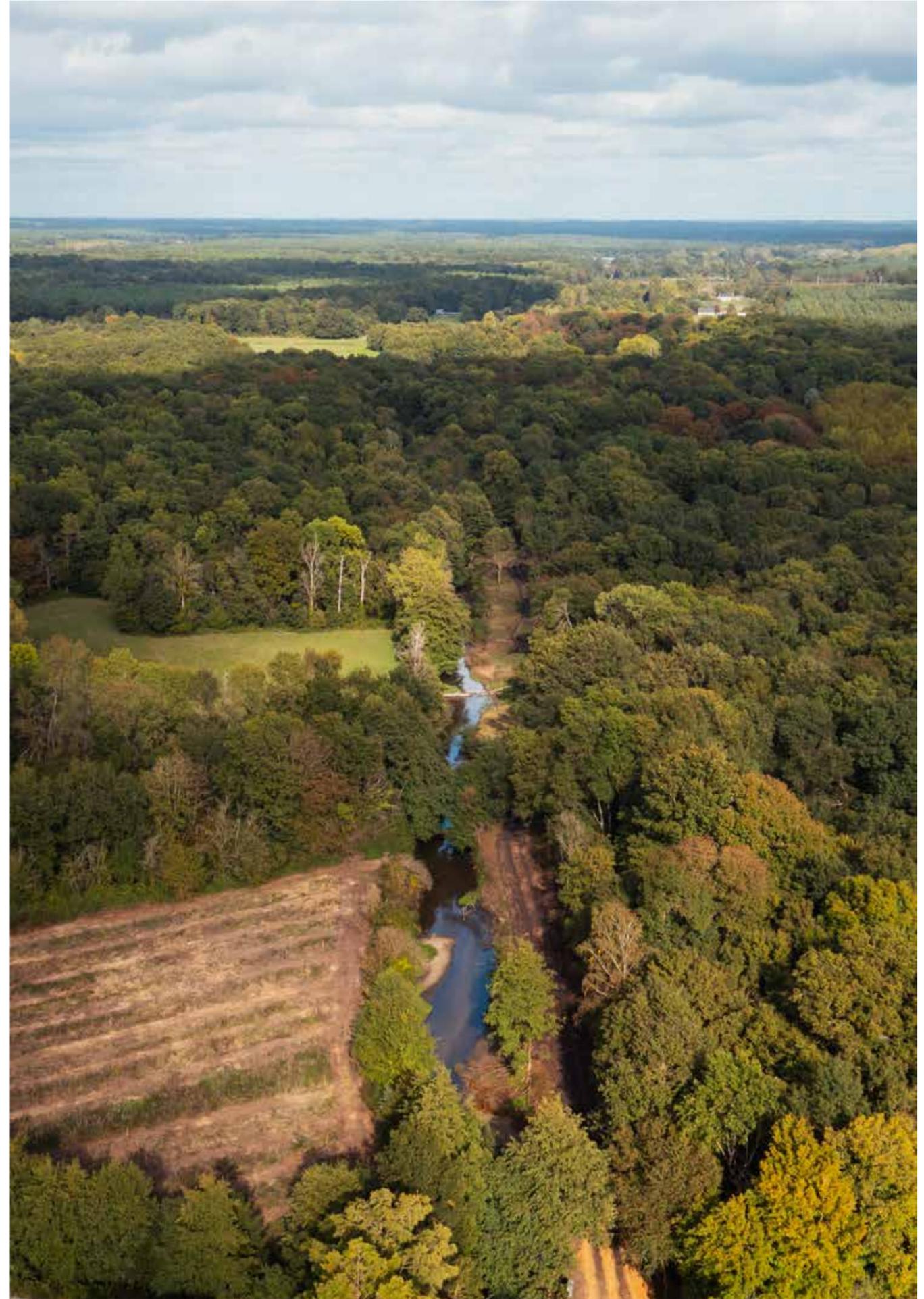
Signer la charte achats responsables.

14. Sensibiliser sur les risques d'inassurabilité

Contribuer à faire évoluer le cadre législatif et réglementaire, afin de garantir l'assurabilité des personnes et des collectivités territoriales.

MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



MAIF.FR

Retrouvez-nous aussi sur   

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.

03/2024 - Réalisation : Studio de création MAIF.

Crédits photos : Denis Meyer/MAIF, Mélanie Chaigneau/MAIF, Nicolas Friess/MAIF, Jean-Louis Carli/MAIF,
Bernard le Bars/MAIF, Atypix/MAIF, Alex Giraud/MAIF, Alain Bachellier/Gettyimages, Camy Verrier/MAIF,
Alexandre Isard/Pasco/MAIF, David Priou/Atypix/MAIF, DR.

